Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + SES, veuillez visiter :
bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Quels sont les effets de l'évolution des formes de l'organisation du travail sur les conditions de travail ?

Programme officiel : Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	- Savoir distinguer les notions de travail, activité, statut d'emploi (salarié, non-salarié), chômage ; comprendre que les évolutions des formes d'emploi rendent plus incertaines les frontières entre emploi, chômage et inactivité. - Connaître les principaux descripteurs de la qualité des emplois (conditions de travail, niveau de salaire, sécurité économique, horizon de carrière, potentiel de formation, variété des tâches). - Comprendre les principales caractéristiques des modèles d'organisation taylorien (division du travail horizontale et verticale, relation hiérarchique stricte) et post-taylorien (flexibilité, recomposition des tâches, management participatif) ; comprendre les effets positifs et négatifs de l'évolution des formes de l'organisation du travail sur les conditions de travail. - Comprendre comment le numérique brouille les frontières du travail (télétravail, travail / hors travail), transforme les relations d'emploi et accroît les risques de polarisation des emplois. - Comprendre que le travail est source d'intégration sociale et que certaines évolutions de l'emploi (précarisation, taux persistant de chômage élevé, polarisation de la qualité des emplois) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur.

Exploitation possible des documents :

Document 1	– Ce document permet de montrer les effets ambivalents de la flexibilité liée à l'organisation post-taylorienne du travail. – En effet, le travail à domicile, permis par l'organisation post-taylorienne, est facilité par les nouvelles technologies ; par exemple en 2018, 41% des CPIS travaillent à domicile. Cette lecture peut être mise en lien avec le document 3. – Par ailleurs, l'organisation post-taylorienne basée sur plus de flexibilité engendre des horaires de travail atypiques, par exemple 14% des ouvriers ont des horaires habituels alternés contre 6% des salariés en moyenne. – Enfin, 25% des salariés travaillent le dimanche contre seulement 19% des salariés en moyenne.
Document 2	– Ce document permet de montrer qu'il y a une amélioration des conditions de travail depuis 1994 du fait de la mise en place de l'organisation post-taylorienne mais certains risques physiques persistent.

	– 28,4% des salariés en 1994 travaillaient en position debout contre 21,2% en 2017, soit une diminution de 7,2 points de pourcentage. De même, on note une diminution de la part des salariés réalisant un geste répétitif (20,3% en 1994 contre 16,1% en 2017). – On observe que les nuisances sonores touchent plus de salariés (31,6% en 2017 contre 27,4% en 1994) mais ce sont les ouvriers qualifiés les plus touchés (67,5% en 2017) et les employés de commerce et de service qui ont connu la plus forte hausse (12,5% en 1994 contre 20,8% en 2017, soit presque une multiplication par 2) – Dans l'ensemble, la part des salariés qui ont un travail exigeant, une position forcée d'une ou plusieurs articulations reste stable (18,2% contre 18,8%), en revanche, on observe une augmentation de la part des ouvriers qualifiés concernés par cette contrainte (31,2% en 1994 contre 36% en 2017) et pour les ouvriers non qualifiés (34,1% contre 38,8%).
Document 3	– Ce document permet de montrer les effets positifs du télétravail. – Dans l'ensemble, les hommes et les femmes interrogés en 2018 estiment que le télétravail a amélioré la qualité de leur vie personnelle (presque 96%). – 88% des femmes interrogées considèrent que le télétravail diminue la fatigue physique liée au transport. – 79% des femmes et 82% des hommes interrogés considèrent que le télétravail augmente les marges de liberté dans la gestion du temps. – En revanche les hommes et femmes interrogés considèrent que le télétravail n'a pas amélioré leurs relations avec leurs collègues, collaborateurs et managers.
Document 4	– Ce texte permet de montrer les effets négatifs des gestes répétitifs (TMS) qui persistent (taylorisme). Idée à mettre en lien avec le document 2. – Les nouvelles organisations du travail prennent davantage en compte les contraintes physiques et psychiques des salariés en respectant un certain nombre de principes ergonomiques (conception des sièges, des écrans, etc). – Le document montre également que les salariés participent à la réflexion concernant l'amélioration des conditions de travail.

Problématique possible :

Depuis les années 1980, le travail a connu des transformations profondes qui ont engendré des effets ambivalents sur les conditions de travail. Pour répondre à cette question, on peut donc se demander si l'apparition de nouvelles formes d'organisation du travail s'accompagne uniquement d'effets positifs.

Proposition de plan détaillé :

I) Les effets positifs de l'organisation post-taylorienne.	**II) L'organisation post-taylorienne fait apparaître de nouvelles contraintes sans faire disparaître celles du modèle d'organisation taylorien.**
A) L'organisation post-taylorienne permet de dépasser les effets négatifs de l'organisation taylorienne.	**A) Les nouvelles contraintes de l'organisation post-taylorienne.**
• Réorganisation du travail et redéfinition des tâches : l'élargissement et l'enrichissement des tâches suppose une certaine polyvalence chez les salariés, qui doivent maîtriser des aspects différents de la production, • Ré-humanisation du travail : cette organisation valorise l'esprit d'initiative et la communication entre les différents services. Leur expertise est valorisée au sein d'instances participatives.	• La nouvelle importance donnée à l'autonomie a renforcé l'importance de l'autocontrôle des salariés, devenus seuls responsables de l'organisation de leur travail, donc seuls responsables de leurs échecs éventuels. Le poids de l'incertitude repose désormais sur les salariés, chargés d'anticiper et d'apporter des réponses aux incidents de production, ce qui augmente leur charge mentale. • La valorisation de l'initiative individuelle s'accompagne dans le même temps d'une intensification du travail pour satisfaire aux exigences fortes de l'entreprise (adaptabilité, flexibilité (document 1), réactivité à la demande, polyvalence).
B) Les innovations organisationnelles liées à ce nouveau modèle permettent d'améliorer les conditions de travail des salariés.	**B) La permanence et l'extension des contraintes du modèle d'organisation taylorien.**
• Les nouvelles technologies permettent de nouvelles organisations (télétravail - horaires modulables). Une meilleure adéquation entre vie professionnelle et vie personnelle (documents 1 et 3). • Meilleure prise en compte des principes ergonomiques (document 4) et diminution des risques physiques (document 2).	• La rationalisation, notamment la division verticale du travail, reste la logique fondamentale de certains secteurs (textile, bâtiment, grande distribution, logistique) et s'est étendue à d'autres (le secteur des services : grande distribution, logistique, centres d'appel, restauration rapide, mais aussi santé, soins à la personne) (documents 2 et 4). • L'organisation du travail en équipe favorise la surveillance mutuelle plutôt que de favoriser la cohésion du groupe.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Donnez deux exemples de facteurs qui structurent et hiérarchisent l'espace social.

Sociologie et science politique
Comment est structurée la société française actuelle ?

Réponse possible :
La société française est traversée par des inégalités qui dessinent une hiérarchie sociale entre les groupes sociaux qui la constituent.
Il existe différents facteurs liés à la position socio-économique qui structurent et hiérarchisent l'espace social. Nous nous concentrerons sur deux exemples de facteurs que sont le sexe et la catégorie socioprofessionnelle (CSP). Les candidats doivent présenter deux exemples de facteurs parmi : la catégorie socioprofessionnelle, le revenu, le diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe et lieu de résidence.

- Le sexe est un exemple de facteur qui structure et hiérarchise l'espace social. L'espace social est organisé en fonction de la différence socialement constituée entre hommes et femmes. En effet, il existe des inégalités entre femmes et hommes, à la fois dans les représentations, dans la répartition des tâches domestiques et dans le monde du travail.
- Il existe des inégalités entre les individus selon leur PCS (par exemple, des inégalités de revenus et de patrimoine). Par exemple, la catégorie CPIS regroupe des personnes ayant des revenus élevés et un fort taux de détention d'un patrimoine, alors que les catégories employés et ouvriers ont des revenus faibles et un faible taux de détention de patrimoine. D'autre part, on peut relever des disparités dans les pratiques culturelles selon les PCS. En effet, les PCS dites « favorisées » comme les Cadres et professions intellectuelles supérieures accèdent systématiquement plus que les ouvriers, à des pratiques valorisées telles que la visite de musées, la lecture, le théâtre.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**

Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Question 1 : À l'aide du document, vous comparerez la part des votants à toutes les élections selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017. (2 points)

Réponse possible :
On observe de forts écarts des comportements de vote systématique selon les caractéristiques socioprofessionnelles. Par exemple, en Nouvelle-Aquitaine en 2017, 45,5% des cadres et membres des professions intellectuelles supérieures déclarent avoir voté à toutes les élections, contre seulement 29,3% des ouvriers. Ce taux de participation électorale systématique est plus élevé de 16,2 points de pourcentage.

Question 2 : A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

Réponse possible :

- Certaines variables sociodémographiques caractérisent fortement le profil des individus qui s'engagent politiquement : le sexe, l'âge et la génération, la PCS et le diplôme.
- Le vote est une forme d'engagement politique dans la mesure où il s'agit d'une action qui vise à influencer les décisions collectives. Il existe d'autres formes d'engagement politique : militantisme dans un parti politique, un syndicat, consommation engagée …
- De façon générale, les individus engagés sont plutôt masculins. On peut notamment observer une sous-représentation des femmes parmi les adhérents et militants à un parti politique, d'autant plus marquée si on considère la responsabilité au sein de ces organisations.
- L'âge et la génération constituent également des critères permettant de mieux décrire l'individu engagé. De ce point de vue, le vote constitue une exception dans la mesure où les jeunes actifs s'engagent en général plus que leurs aînés et que les individus encore en formation. En effet, dans l'exemple précédent, on observe que le vote systématique est d'autant plus fréquent que l'on avance en âge. Or, les contraintes de temps liées au cycle de vie participent largement au retrait des individus de la sphère de l'engagement politique au-delà de 35 ans.
- En revanche, le document proposé confirme bien l'influence forte exercée par l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle. En effet, en 2017, en Nouvelle-Aquitaine, si 45,5% des membres des CPIS déclarent voter systématiquement, ce n'est le cas que de 29,3% des ouvriers. Parmi les salariés, plus l'on s'élève dans la hiérarchie professionnelle, plus on s'engage. Ce phénomène semble confirmé par le taux de participation systématique selon le niveau de vie. Ainsi, 32,3% des personnes interrogées, parmi le quart des individus dont le niveau de vie est le plus bas, déclarent voter systématiquement en Nouvelle-Aquitaine en 2017. C'est cas de 50,4% de ceux qui appartiennent au quart des individus les plus riches.
- Enfin, le niveau de diplôme explique en partie les comportements différentiels d'engagement politique. Ainsi, dans le document cité, 43,5% de ceux détenant un diplôme supérieur au baccalauréat sont des votants systématiques, contre seulement 34,3% des non diplômés.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la mise en œuvre des politiques économiques conjoncturelles dans la zone euro rencontre des difficultés**.**

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles politiques économiques dans le cadre européen?	- Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document présente la spécificité de l'Union Economique et Monétaire quant aux politiques conjoncturelles : une politique monétaire unique « à l'unicité du pôle monétaire » et des politiques budgétaires nationales à « la pluralité du pôle économique ». Il met aussi en avant les faiblesses du PSC. La zone euro ne dispose pas d'un budget commun, contrairement aux États-Unis. Ainsi, l'hétérogénéité économique des États membres ne peut pas être compensée à l'intérieure de la zone et fragilise donc cette dernière. (Possibilité de nuancer avec l'instauration d'un plan de relance européen suite à la crise sanitaire).
Document 2	Ce document met en évidence les différences de performances économiques de plusieurs pays membres de la zone euro au regard des critères de convergence. Par exemple, il permet de montrer qu'il existe un différentiel dans le niveau des dettes publiques en % du PIB des États membres (exemple de comparaison entre la Grèce et le Danemark) ou encore en termes de taux d'inflation (exemple de la comparaison entre les Pays Bas et la Grèce). Les différences de résultats économiques entre Etat membres doivent permettre au candidat de pouvoir expliquer la difficulté de coordonner les politiques conjoncturelles.
Document 3	Ce document présente une tentative de coordination des politiques budgétaires de la zone euro en 2017. Il présente également le problème de coordination des politiques budgétaires des Etats membres, notamment face à des chocs asymétriques (l'exemple de l'Allemagne est pris ici par rapport à ses performances économiques différentes de certains Etats membres).

Raisonnement possible :

Principaux axes :
- Dans la zone euro, les politiques budgétaires nationales sont contraintes et donc peuvent s'avérer inefficaces dans certains cas.

Les politiques budgétaires nationales doivent permettre de faire face aux différences en termes de croissance économique et de chômage entre les pays membres, et aussi aux chocs asymétriques.

Mais ces politiques budgétaires nationales peinent à jouer ce rôle car elles sont contraintes par des règles européennes du Pacte de stabilité et de croissance (document 1).

- La politique monétaire de la BCE n'est pas adaptée à tous les pays, ce qui relativise son efficacité. Les niveaux d'inflation ne sont pas tous les mêmes d'un pays à l'autre (document 2), d'où une politique monétaire unique difficilement adaptée aux situations de toutes les économies.
La politique monétaire unique ne peut répondre aux chocs asymétriques que peut subir l'un des pays membre de la zone euro.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : Montrez que l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. (4 points)
Science économique
Quelles sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Réponse possible :

La croissance économique, c'est-à-dire l'augmentation durable des richesses produites, se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique). L'innovation est une application d'une invention dans le cadre d'un processus de recherche-développement. Selon les économistes néo-classiques, le progrès technique permettrait de pallier ces limites. Les innovations pourraient compenser la destruction de capital naturel. Les innovations vertes, le développement de nouvelles sources d'énergie (panneaux photovoltaïques, éoliennes), la production de poissons grâce à de nouvelles techniques d'élevage dans l'aquaculture sont des exemples parmi d'autres.

Question 2 : Présentez deux inconvénients du libre-échange. (3 points)
Science économique
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production?

Réponse possible :

Une politique de libre-échange pousse certains pays à se spécialiser dans le secteur primaire (produits agricoles, matières premières) et les expose aux aléas des fluctuations du cours des matières premières, rendant leur développement instable voire appauvrissant. Cette spécialisation entraîne également des disparitions d'activité dans les secteurs que le pays délaisse.
En outre, la spécialisation internationale dans les secteurs à forte valeur ajoutée, mise en œuvre par les pays développés, a pour conséquence de réduire le nombre d'emplois peu qualifiés, ce qui peut entraîner des destructions d'emplois et des reconversions difficiles. Le libre échange conduit à un accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays (taux de chômage élevé dans les anciens bassins industriels du nord de la France, par exemple).
Remarque : ce qui importe est la qualité argumentative développée par le candidat à travers les deux exemples qu'il propose.

Question 3 : À l'aide d'un exemple, vous montrerez comment les inégalités économiques et sociales peuvent se cumuler. (3 points)

Regards croisés
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Réponse possible :

Les inégalités sont multiples. Elles concernent à la fois l'accès aux ressources économiques (revenu, patrimoine…) et aux ressources sociales (modes de vie, chômage, espérance de vie), politiques et culturelles (participation politique, accès à l'éducation, aux loisirs, aux biens culturels…). Les inégalités économiques et sociales tendent à se renforcer mutuellement.
En effet, elles sont cumulatives (elles font « système »), car elles ont tendance à se renforcer mutuellement : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement.
Par exemple, les inégalités de revenu et de patrimoine donnent naissance à des inégalités d'accès au logement, d'accès à la santé, etc.
Tout exemple explicitant les mécanismes conduisant au cumul des inégalités doit être accepté.

Deuxième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la mise en œuvre des politiques économiques conjoncturelles dans la zone euro rencontre des difficultés**.**

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles politiques économiques dans le cadre européen?	- Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document présente la spécificité de l'Union Economique et Monétaire quant aux politiques conjoncturelles : une politique monétaire unique « à l'unicité du pôle monétaire » et des politiques budgétaires nationales à « la pluralité du pôle économique ». Il met aussi en avant les faiblesses du PSC. La zone euro ne dispose pas d'un budget commun, contrairement aux États-Unis. Ainsi, l'hétérogénéité économique des États membres ne peut pas être compensée à l'intérieure de la zone et fragilise donc cette dernière. (Possibilité de nuancer avec l'instauration d'un plan de relance

	européen suite à la crise sanitaire).
Document 2	Ce document met en évidence les différences de performances économiques de plusieurs pays membres de la zone euro au regard des critères de convergence. Par exemple, il permet de montrer qu'il existe un différentiel dans le niveau des dettes publiques en % du PIB des États membres (exemple de comparaison entre la Grèce et le Danemark) ou encore en termes de taux d'inflation (exemple de la comparaison entre les Pays Bas et la Grèce). Les différences de résultats économiques entre Etat membres doivent permettre au candidat de pouvoir expliquer la difficulté de coordonner les politiques conjoncturelles.
Document 3	Ce document présente une tentative de coordination des politiques budgétaires de la zone euro en 2017. Il présente également le problème de coordination des politiques budgétaires des Etats membres, notamment face à des chocs asymétriques (l'exemple de l'Allemagne est pris ici par rapport à ses performances économiques différentes de certains Etats membres).

Raisonnement possible :

Principaux axes :
- Dans la zone euro, les politiques budgétaires nationales sont contraintes et donc peuvent s'avérer inefficaces dans certains cas.
Les politiques budgétaires nationales doivent permettre de faire face aux différences en termes de croissance économique et de chômage entre les pays membres, et aussi aux chocs asymétriques.
Mais ces politiques budgétaires nationales peinent à jouer ce rôle car elles sont contraintes par des règles européennes du Pacte de stabilité et de croissance (document 1).

- La politique monétaire de la BCE n'est pas adaptée à tous les pays, ce qui relativise son efficacité. Les niveaux d'inflation ne sont pas tous les mêmes d'un pays à l'autre (document 2), d'où une politique monétaire unique difficilement adaptée aux situations de toutes les économies.
La politique monétaire unique ne peut répondre aux chocs asymétriques que peut subir l'un des pays membre de la zone euro.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.